

N° D'ORDRE : 2018-140

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers**En exercice : 29****Présents : 23****Pouvoirs : 04****Excusé : 00****Absents : 02****Qui ont pris part
à la délibération : 27****Date de convocation : 11 décembre 2018****SEANCE DU 17 DECEMBRE 2018**

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – Mme MONTAGNE Françoise - M. MARIN Michel – Mme GIOVANNELLI Marie-France - Mme ROURE Simone - Mme DEFAUX Catherine - M. LHOMME Bernard – M. KUHLMANN Jean - M. BOUVIER Rémy - M. VENTRE Jean-Claude - Mme DEMIERRE Colette - Mme ROUSSEAU Brigitte - Mme ESPOSITO Annie - M. CHAMBELLAND Michel - Mme BALS Fabienne - Mme PICHARD Laure – Mme MATHIVET Séverine - Mme LABROUSSE Sylvie - M. GRAZIANI Frédéric - Mme ARGENTO Katia – M. COIFFIER Bruno - M. CORNU François.

Pouvoirs : M. TOULOUSE Christian à M. VINCENT Gilles, Maire - M. HOEHN Gérard à M. BALLESTER Alain - M. BLANC Romain (arrivé à 18h43, participe à partir du point n°3) à Mme MONTAGNE Françoise - Mme LEVY Séveryn à M. COIFFIER Bruno.

Absent : M. PAPINIO Raoul, Mme LEDUC Isabelle.

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia.

1 - TARIFS PUBLICS LOCAUX 2019**O. TARIF DES COURSES ORGANISEES PAR LA MUNICIPALITE 2019**

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de bien vouloir fixer les tarifs 2019 concernant les courses sportives organisées par la municipalité.

Monsieur le Maire présente le tableau ci-dessous :

	Licencié		Non licencié	Non licencié Inscription au jour J
Course Pédestre "Découverte de la Presqu'île ou Re Découverte de la Presqu'île"	TARIQUE UNIQUE 12,00 €			
Triathlon format XS Individuel	12 €	15 €	15 € dont 5 € fixé par la FFTRI (pass compétition)	15 € inclus du pass compétition FFTRI

Triathlon Format XS RELAIS	30 €	35 €	35 € dont 5 € fixé par la FFTI (pass compétition)	35 € inclus tarif du pass compétition FFTRI
Triathlon Format S Individuel	22 €	30 €	27 € dont 5 € fixé par la FFTRI (pass compétition)	30 € dont 5 € fixé par la FFTRI (pass compétition)
Triathlon Inscription aux 2 formats Individuel XS et S	30 €	/	35 € dont 5 € fixé par la FFTRI (pass compétition)	/
Course pédestre "83430" Parcours 6 km Parcours 13,5 km	12 €	15 €	12 €	15 €

Enfin, comme les années précédentes, il est précisé que des conditions préférentielles seront accordées au personnel du Centre d'Instruction Naval à savoir qu'il ne se verra pas appliquer la majoration lorsqu'ils s'inscrivent le jour de l'épreuve.

Monsieur le Maire précise que les tarifs relatifs au triathlon seront adoptés sous réserve que la commune continue à l'organiser. De plus, il est précisé que les inscriptions seront closes sans préavis en fonction de la disponibilité des dossards.

Après avoir donné toutes précisions utiles, Monsieur le Maire demande à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux de bien vouloir entériner les tarifs des courses organisées par la municipalité pour l'année 2019 conformément au tableau ci-dessus.

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE PAR 25 POUR ET 2 ABSTENTIONS (M. COIFFIER, MME LEVY)

- D'adopter les tarifs des courses 2019 tels que précisés ci-dessus ;
- De dire que les crédits correspondants seront inscrits au budget

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 21 décembre 2018, pour extrait conforme.

**Signé : Le
Maire**

Gilles VINCENT